

L'évolution de la profession comptable et la RSE

PAR STÉPHANE DA MOTA



Co-fondateur d'ensō rse

Le thème du Congrès national de Paris en 2022 était "L'expert-comptable au cœur de la société." L'accent était mis sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Plus de 40 sujets différents étaient proposés pour aborder des thèmes tels que la durabilité, le numérique, l'anticipation des évolutions sociales et les enjeux territoriaux. Jean-Marc Jancovici, auteur de "Le monde sans fin" et réputé pour son réalisme, a évoqué l'avenir de notre planète.

Parmi les 250 partenaires présents, nous faisions partie d'une petite poignée d'intervenants traitant de la durabilité. Lors de cet événement, ensō rse a présenté sa plateforme numérique aux experts-comptables engagés. Une partie de nos discussions avec les professionnels portait davantage sur la sensibilisation à la RSE que sur notre offre logicielle.

Un an plus tard, à Montpellier, le thème central était "La facture électronique." Sur l'ensemble des conférences et ateliers, seules trois sessions abordaient la durabilité. Ces sessions ont attiré un public nombreux. Nous avons eu l'opportunité de coanimer une table ronde sur la thématique "Les données : leviers indispensables d'une stratégie RSE" en collaboration avec l'Association Femmes experts-comptables et KPMG.

En un an, d'autres partenaires, spécialisés et historiques, ont intégré des approches durables dans leurs offres. La 78e édition du Congrès s'est résumée par cette phrase : "La profession ne se demande plus s'il faut s'engager, mais comment s'y prendre."

Ce qu'il s'est passé en un an

Le calendrier de la facturation électronique était ambitieux. L'automatisation des flux va directement entraîner une augmentation de la productivité des dossiers, permettant ainsi de proposer de nouveaux services. Il est important de noter que la RSE est une discipline à la portée de l'expert-comptable.

Les crises climatiques, énergétiques et sociales diffusées en continu sur nos écrans exercent une influence sur la responsabilité RSE, qu'il s'agisse d'entrepreneurs, d'experts-comptables ou de collaborateurs. La nouvelle réglementation CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), adoptée fin 2022 et entrant en vigueur en 2024, oblige désormais les entreprises de plus de 250 employés à établir un rapport extra-financier sur leurs pratiques RSE. Auparavant, elle concernait les entreprises de plus de 500 employés. Cette réduction du seuil montre l'urgence sociétale et la rapidité des actions nécessaires. Cela impacte également les petites et moyennes entreprises, qui doivent respecter la "chaîne de valeur."

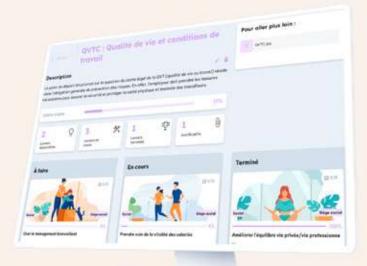
Les TPE/PME concernées

En dehors de l'engagement citoyen de certains entrepreneurs et employés, il existe cinq leviers incontournables de la RSE pour les entreprises non soumises à des obligations en matière de durabilité.

- Le premier est lié au business, notamment à l'obligation de fournir des données RSE pour répondre aux appels d'offres publics (environ 25 % des questions portent sur ce sujet) et à la signature de contrats de sous-traitance avec des ETI ou de grandes entreprises.
- Le deuxième levier concerne l'examen de la pérennité de son modèle économique et de ses parties prenantes. La RSE vise à assurer la durabilité du modèle d'affaires en se demandant si les matières premières resteront disponibles et si les clients et fournisseurs resteront actifs.
- Le troisième levier concerne le capital humain de l'entreprise. Il s'agit non seulement de conserver les équipes, mais aussi de les motiver et d'attirer des talents. D'autres éléments entrent en jeu, tels que le partage de la richesse et la recherche de sens.

4º trimestre 2023 IFECMAG





- La RSE permet également de maîtriser les dépenses, de lutter contre le gaspillage, de consommer de manière plus responsable pour préserver l'environnement et rendre la production de produits plus durable (certaines études estiment une augmentation de plus de 10 % de la productivité dans certains cas).
- Enfin, les entrepreneurs peuvent utiliser leur rapport extra-financier auprès des banques et des assurances pour soutenir des transactions ou des opérations financières, faciliter leur développement professionnel et gagner en crédibilité.

Malheureusement, de nombreux entrepreneurs méconnaissent ces cinq leviers, réduisant ainsi les avantages économiques pour l'entreprise et ses parties prenantes. Mais comment accompagner les entreprises, et qui peut le faire?

L'expert-comptable un rôle et une position clé

L'expert-comptable est le tiers de confiance de plus de 90% des petites et moyennes entreprises, et il est idéalement placé pour sensibiliser ses clients. En tant qu'expert en matière économique et sociale, il peut intégrer l'accompagnement RSE dans ses services, utilisant ses compétences en publication comptable et sa connaissance du modèle d'affaires de ses clients, ainsi que de leurs problématiques en matière de ressources humaines. L'expert-comptable dispose de données riches telles que la balance comptable ou la DSN, et il est compétent pour calculer le bilan carbone de ses clients.

Comment accompagner les experts-comptables?

Pour cela, ensō rse a développé une plateforme numérique simple et intuitive pour aider les experts-comptables à accompagner leurs clients et à mettre en place des actions RSE.

Une alliance TPE, expert-comptable et numérique

La plateforme numérique permet à l'expert-comptable et à son client de collaborer pour mettre en place des actions durables suivies par l'expert-comptable. Sur une seule plateforme, le côté humain, professionnel et numérique se rejoignent pour garantir des objectifs viables et mesurables.

Comment ça marche?

Il est important que les TPE/PME prennent conscience que les experts-comptables peuvent répondre aux problématiques RSE. Grâce à la plateforme ensō rse, les experts-comptables peuvent sensibiliser leurs clients grâce à un module de communication informant les clients du cabinet de ces nouvelles missions d'accompagnement RSE.

La démarche commence par un Diagnostic 360 basé sur la norme internationale de la RSE, la norme ISO 26000, les parties prenantes de l'entreprise peuvent exprimer leurs perceptions selon les trois critères ESG (économique, social et gouvernance). L'expert-comptable peut ainsi publier un diagnostic de maturité RSE de l'entreprise, véritable boussole pour lancer des actions durables.

La plateforme ensō rse propose de nombreuses actions métiers catégorisées selon les trois critères ESG. L'expert-comptable peut proposer à son client un plan d'actions complet et collaboratif pour l'aider à atteindre ses objectifs.

Enfin, l'expert-comptable peut publier son bilan extra-financier et attester de l'existence d'une piste d'audit fiable.

La plateforme enso rse accompagne la progression des missions RSE du cabinet tout au long de sa transformation. Au cœur des entreprises, l'expert-comptable a toutes les cartes en main pour promouvoir le développement durable de ses clients tout en exerçant son métier, dès à présent et peu importe son niveau de spécialisation en matière de RSE.

La RSE est devenue une priorité pour l'ensemble de l'économie française, tant pour les "petits" acteurs de la chaîne de valeur que pour les "gros" soumis à des réglementations strictes. L'expert-comptable a un rôle à jouer dans la sensibilisation des petites entreprises et peut devenir le tiers de confiance attestant de la véracité des rapports extra-financiers et de durabilité des TPE/PME.